



La question du genre dans le sport

July Robert
Novembre 2025
13.724 signes

On dit souvent du sport qu'il porte des valeurs universelles telles que l'équité, le respect, l'égalité, l'inclusion ou encore la justice. Donner les mêmes droits aux un-es et aux autres nous paraît être l'essence même d'une justice sociale dont se revendique l'éthique sportive. Pourtant, à y regarder de plus près, il apparaît de manière assez évidente que les femmes¹ n'y disposent pas des mêmes possibilités que les hommes. Comment le sport peut-il être à ce point en contradiction avec les valeurs fondamentales qu'il prétend porter ? Si la question du corps et de sa perception est centrale lorsqu'une femme souhaite se mettre au sport, elle est loin d'être la seule. Le facteur économique, l'accessibilité ou encore les pratiques culturelles peuvent également constituer de sérieux freins.

Il est clair que nous n'allons pas pouvoir déployer toutes les thématiques que soulève la question du genre dans le sport tant celle-ci est vaste. En revanche, nous pouvons mettre en avant quelques points d'attention qui nous paraissent essentiels lorsqu'il s'agit des femmes et de leur pratique sportive.

Freins

En premier lieu, le temps ainsi que les moyens financiers disponibles apparaissent dans de nombreuses études comme étant les principaux facteurs empêchant les femmes de pratiquer le sport. Selon une étude menée par la chercheuse Dee Dlugonski auprès de 24.772 personnes à travers le monde², il apparaît que plus de la moitié des femmes ne font pas autant de sport qu'elles le voudraient. Le temps libre apparaît souvent en première position parmi les obstacles évoqués par un grand nombre d'entre elles. En outre, toujours selon cette étude, « près de deux tiers des mères de famille évoquent la maternité comme principale raison de

¹Nous utilisons le terme « femme » à divers endroits dans ce texte lorsque les textes et les études sur lesquels nous fondons nos propos ne prennent pas la diversité de genre en considération. Le terme renvoie alors aux personnes qui se définissent comme telles.

² ASICS, Move Every Mind Study, Réduire les inégalités de genre dans la pratique sportive, Rapport d'étude 2023

l'abandon d'une pratique sportive régulière. La répartition des tâches domestiques et des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes a aussi un impact négatif sur le niveau d'activité physique des femmes »³. La chercheuse note enfin que les hommes ont une perception différente des difficultés rencontrées par les femmes, et que seuls 34% d'entre eux reconnaissent que le manque de temps soit pour elles un obstacle.

L'enjeu financier est également important pour les femmes qui souhaitent faire du sport. Les inégalités salariales étant une réalité sociétale avérée, il apparaît que les femmes disposent de largement moins de moyens que les hommes à investir dans leurs activités de loisir, quand bien même il s'agirait de pratiquer du sport pour se maintenir en bonne santé. Ainsi, par exemple, les hommes représentaient 70% des membres de clubs sportifs en Belgique en 2020⁴. Faute de moyens, les femmes se privent donc des effets positifs du sport en matière de bien-être physique et mental. Cette contrainte vient s'ajouter aux autres pressions du quotidien auxquelles elles doivent faire face, à savoir les charges professionnelles, scolaires et familiales lorsqu'elles sont mères. Selon une enquête menée par Femme De Sport qui a créé un répertoire du sport féminin en chiffre en France⁵, pour 49% des Françaises, le coût est le principal frein à la pratique sportive, juste avant les contraintes familiales (46%), les contraintes professionnelles (44%) et les contraintes domestiques (40%).

Les inégalités salariales entre les hommes et les femmes sont une réalité documentée de longue date, et le monde du sport professionnel ne fait pas exception. Les écarts salariaux sont abyssaux et les revendications pour davantage d'égalité demeurent fort peu entendues. À titre d'exemple particulièrement emblématique, on mentionnera cette histoire qui paraît d'un autre temps au sujet de la championne allemande de saut à ski Selina Freitag qui s'est vue offrir, en 2025, du shampoing, du gel douche et des serviettes éponges pour sa victoire lors des qualifications d'un concours là où son homologue masculin recevait 3.000 euros.

Selon l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes en Belgique, l'écart salarial entre les sportifs et les sportives s'élève à 81%⁶ et les femmes ne représentent que 6% des sportif-ves professionnel-les, dans 59% des cas avec des contrats à temps partiel. De nombreuses sportives professionnelles sont donc contraintes d'occuper un autre emploi afin de subvenir à leurs besoins. L'absence d'intérêt de la part des sponsors explique en partie ces écarts, mais aussi les investissements restreints des fédérations sportives dans le sport féminin et de leur relative absence dans les médias. Les marques auront moins tendance à offrir une rémunération aux sportives en l'échange de l'apposition de leur logo sur leurs équipements et la mention de leur nom sur divers supports puisque ces dernières sont moins visibles que leurs homologues masculins.

C'est donc un peu le serpent qui se mord la queue, puisque tant qu'elles gagneront moins, leur pratique se développera plus lentement, et les médias les visibiliseront moins. Si les lignes bougent visiblement à cet égard ces dernières années, en témoigne par exemple la retransmission par la RTBF de l'ensemble des matches des Red Flames ou encore la présence (toujours minime, certes) de femmes journalistes et chroniqueuses sur les plateaux d'émissions sportives, la route est encore longue pour une réelle égalité entre le sport masculin et féminin au sein de la sphère médiatique.

³*Ibid.*

⁴ Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, Recommandation de L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes nr.2020-R/005 concernant les femmes et le sport, 2020

⁵ Femme de Sport, Le sport féminin en chiffres, 2 juillet 2024. Date de consultation: 29 novembre 2024.

⁶ Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, L'écart salarial dans le sport, 2024.

Diktats corporels

En second lieu, on pointera la corporéité comme second facteur d'inégalité car le corps du ou de la sportive est son outil de travail. En ce sens, il doit être entretenu et il faut en prendre soin. Mais cela a également pour conséquence qu'il est constamment mis en avant, tant pour les sportifs que pour les sportives, d'ailleurs. Or, la naturalisation historique des corps féminins et masculins n'est pas sans répercussion sur ces dernier·es. Si les hommes vont pouvoir mettre en avant leur corps sculpté par les entraînements, les femmes doivent, elles, tout en restant performantes, garder un corps svelte et gracieux tel que défini par les normes sociales. Cela n'est pas sans conséquence pour les sportives qui doivent sans cesse jongler entre les injonctions sociétales et leur souci de performer.

La pratique sportive étant un des derniers bastions des identités pures de genre en raison de la dichotomie des sexes qu'il impose pour établir les classes de performance, elle représente un domaine où les femmes demeurent infériorisées car la société patriarcale dans lequel elle se déroule impose cette domination masculine. Le monde du sport rejette les gays et les lesbiennes, ainsi que toutes les personnes dont l'orientation sexuelle ou le genre déroge à l'hétéronormativité. Il impose également leurs tenues aux sportives, celles-ci étant généralement conçues pour répondre au *male gaze* des hommes aux manettes des instances dirigeantes. Si les choses évoluent, si les sportives osent petit à petit nommer leur inconfort, dire qu'elles sont là pour performer et non pour être « relaquées », il apparaît qu'il faudra encore du temps avant qu'on ne les traite à égalité avec leurs homologues masculins.

Enfin, cette dichotomie des sexes dans le monde du sport demeure extrêmement problématique dès lors qu'il est question des tests de féminité imposés depuis 1966, avec des variantes quant à son mode de fonctionnement. Outre le fait que l'application de ce test met en évidence le traitement asymétrique des sexes (aucun homme n'a jamais été soupçonné d'être une femme), il va totalement à l'encontre des nombreuses dimensions de l'identité sexuelle, certaines personnes pouvant avoir un sexe chromosomique, gonadique et apparent différent de leur sexe psychologique et social. Cette binarité n'est évidemment pas propre au monde du sport, mais le corps étant l'outil de travail des sportif·ves, il en résulte un réel problème pour toutes les personnes qui n'entrent pas dans ces cases. La gestion des identités sexuées est rendue extrêmement violente pour les personnes intersexes et les personnes trans qui se retrouvent exclues de nombreuses disciplines dont le cadre binaire peut être dénoncé comme étant foncièrement rétrograde.

Ségrégation

Le sport reste donc le dernier système fonctionnel où la ségrégation sexuelle est acceptée sans que cela soit perçu comme une discrimination. Et c'était sans compter sur l'arrivée de Donald Trump au pouvoir aux États-Unis, lui qui a signé le 5 février 2025 un décret demandant aux responsables gouvernementaux de prendre des mesures pour interdire le sport féminin aux athlètes transgenres⁷. A cette occasion, il a précisé qu'il ne permettrait à aucune athlète transgenre de fouler le sol américain pour participer aux prochains Jeux olympiques qui se tiendront à Los Angeles en 2028, lançant « À Los Angeles, en 2028, mon administration ne

⁷Donald Trump signe un décret pour exclure les athlètes transgenres des sports féminins, 5 février 2025. Url: <https://www.rtbef.be/article/donald-trump-signe-un-decret-pour-exclure-les-athletes-transgenres-des-sports-feminins-11499904>. Date de consultation: 29 novembre 2025.

restera pas les bras croisés à regarder des hommes battre des athlètes féminines »⁸. On peut formuler les mêmes observations au sujet du nouveau règlement de World Athletics, adopté le 23 juillet 2025, en amont des Championnats du monde de Tokyo. Celui-ci a imposé à toutes les personnes inscrites dans les catégories féminines de passer un test génétique afin de « garantir l'intégrité du sport féminin et le respect du sexe biologique »⁹. Des mots qui nous renvoient au milieu du 20^{ème} siècle alors qu'aujourd'hui, le non-sens de cette catégorisation binaire est de plus en plus documenté.

Ce que tout cela révèle, c'est que dans le sport féminin, la réglementation par défaut est basée sur le genre et que les enjeux de classification ont toujours visé prioritairement les femmes. Symbole saisissant, la Fédération internationale des échecs a, en août 2023, officiellement interdit la participation des joueuses transgenres aux compétitions féminines mondiales. Faut-il rappeler que la performance physique n'entre absolument pas en compte dans cette discipline ?

Et en parlant de corps, comment ne pas nommer les violences sexistes et sexuelles dont sont victimes nombre de pratiquantes, qu'elles soient amatrices ou professionnelles, ou du harcèlement vécu par les amatrices de course à pied qui vont jusqu'à modifier leurs tenues et leurs parcours pour avoir la paix aux victimes d'entraîneurs dont la position surplombante et d'autorité rend toute dénonciation extrêmement compliquée ? Cependant, la voix des femmes sportives semble être davantage entendue ces dernières années. On pense notamment à Larry Nassar, ancien médecin et kinésithérapeute de l'équipe nationale états-unienne de gymnastique et accusé par plus de 265 femmes d'abus sexuels ... ou à Charline Van Snick et Lola Mansour, deux sportives professionnelles belges à l'origine du mouvement #BalanceTonSport ...

Mais qu'ils soient sportifs de haut niveau, entraîneurs ou pratiquants amateurs, les prédateurs sont nombreux et restent encore trop souvent dédouanés de leurs actes. Certes, quelques histoires sont mises en avant « pour l'exemple », mais force est de constater que les cas de violences sexistes et sexuelles restent encore aujourd'hui largement impunis, voire ignorés. Ainsi, les hommes, même lorsqu'ils se reconnaissent coupables, sont réengagés par les clubs et les fédérations, « excusés » par leurs dirigeants et couverts par leur entourage. Mais cela ne diffère en rien du traitement indulgent auquel sont soumis tous les agresseurs, des acteurs les plus connus à l'employé le plus banal.

Dans tous les clubs, au sein de toutes les associations, on sait que les femmes et les personnes minorisées se battent pour se faire entendre, visibilisent au quotidien les actes de sexisme qu'elles subissent, en portant parfois plainte pour harcèlement ou pour violences sexuelles. On sait aussi que la justice reste patriarcale et que, sportives ou pas, il reste compliqué pour les femmes de faire entendre leur voix.

Les questions du corps, de l'argent et du temps disponibles nous ont semblé les plus essentielles à distinguer ici pour exemplifier la dimension genrée de la pratique sportive. Il nous paraît néanmoins important de relever la sécurité, l'accessibilité, l'entre-soi masculin des instances qui gouvernent et gèrent le sport qu'il soit de loisir ou professionnel, les images que les médias nous donnent à voir comme autant d'éléments essentiels à prendre en considération pour caractériser de manière plus large encore la problématique, les freins et les obstacles, les violences subies, physiques et morales, par les femmes dans le monde du sport. À ce propos,

⁸*Ibid.*

⁹World Athletics, Book of Rules, novembre 2025.

force est de constater que le sport n'est pas un îlot hors du monde et qu'il est imprégné de tous les biais que porte notre société capitaliste patriarcale, malgré toutes les valeurs qu'il entend prôner.